

Exclusif/ Stock des arriérés

Voici comment seront payés les fonctionnaires

Un chronogramme du paiement du stock des arriérés est en cours.

Kpandji Kéhe

Le Gouvernement ivoirien et la Plate-forme des syndicats de la Fonction publique sont en train de mettre les derniers réglages en vue de la signature de l'accord définitif sur le stock des arriérés estimés à 249 milliards F Cfa. Face au Secteur privé, jeudi dernier, le chef du Gouvernement avait annoncé le paiement des stocks des arriérés aux fonctionnaires sur huit ans. En effet, selon des sources proches du dossier, les premiers montants devraient être versés en 2018. Dans un premier temps, toujours selon nos sources, le Gouvernement payera 70 % des 249 milliards de F Cfa sur 5 ans. Soit 30,5 milliards Fcfa par an. Pour la deuxième phase, les 30 % restants seront payés sur 3 ans. Soit 25 milliards FCfa chaque année. Par ailleurs, trois types de bénéficiaires devraient être privilégiés dans les paiements. Il s'agit des personnes dont les montants sont faibles (100.000 F à 500.000 FCfa



► Tapé Djédjé et ses camarades reconnaissent les efforts du Gouvernement pour régler définitivement le problème de stock des arriérés

voire un peu plus), des retraités et les ayants-droit des fonctionnaires décédés. A en croire nos sources, des négociations sont en cours en vue de permettre à ces différents bénéficiaires d'avoir leur argent en un seul paiement et non sur les huit ans. Selon le porte-parole de l'Intersyndicale des fonctionnaires de Côte d'Ivoire, Tapé Djédjé Apolli-

naire, ces points sont en cours de discussion avant la signature de l'accord. « Il faut savoir que les bénéficiaires n'ont pas les mêmes montants. Nous souhaitons que ceux qui ont les petits montants, les retraités et les personnes décédées soient payés le plus rapidement possible. Ces discussions avec le Gouvernement sont en cours. Le

reste peut s'étendre sur la période qui a été déterminée. C'est-à-dire, les huit ans. Pour le moment, il faut savoir qu'il s'agit d'un accord verbal entre les syndicats et les autorités», a expliqué Tapé Apollinaire, appelant le Gouvernement à la signature de l'accord définitif dans un bref délai. Il a demandé à ses camarades de ne pas se baser sur le délai de huit ans défini pour l'apurement du stock des arriérés. Mais plutôt de voir les efforts qui ont été faits de part d'autre. «Le principe du paiement est acquis. Nous sommes passés de la non-reconnaissance à la reconnaissance du stock et aujourd'hui au paiement définitif du stock. Cela est très important. Donc le temps de l'étalement du paiement n'est pas un problème », a précisé le porte-parole de l'Intersyndicale. S'agissant de la trêve, M. Tapé Djédjé estime qu'après les récents efforts du Gouvernement, notamment le déblo-

cage et la revalorisation des salaires, l'octroi de 150 et 100 points à des catégories de fonctionnaires et l'apurement du stock des arriérés, il faut permettre au Gouvernement de travailler en vue de mobiliser les ressources pour le développement de la Côte d'Ivoire. Il convient de rappeler que le montant du stock des arriérés est estimé, selon les syndicats, à 249 milliards F Cfa. Sur ce montant, 168,8 milliards sont au titre de l'Éducation et de la Formation, 25,3 milliards FCfa au titre de l'Enseignement supérieur, 28,8 milliards de FCfa au titre de la Santé, 7,5 milliards de FCfa au titre de la Justice, 5,5 milliards FCfa au titre de l'Économie et des Finances, 1,3 milliard de FCfa au titre de l'Environnement et des Eaux & Forêts, 2,5 milliards de FCfa au titre des Transports, des Affaires maritimes et portuaires.

Financement des infrastructures en Côte d'Ivoire

Quattara souhaite un accroissement des taux de décaissement de la BID

